

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 1 de 18

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

N° CAS: 8015-77-8  
UFI: 4HSH-4RYE-X00V-MVAQ

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -  
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Axxence Aromatic GmbH  
Rue: Tackenweide 28  
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein  
Téléphone: + 49 2822 68561 0  
E-mail: info@axxence.com  
Interlocuteur: Safety Team  
E-mail: safety-documentation@axxence.com  
Internet: www.axxence.de  
Service responsable: Safety Management

Téléfax: + 49 2822 68561 39

Téléphone: + 49 2822 68561 0

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 2822 68561 99**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE  
NATURAL GERANIOL  
NATURAL alpha-TERPINOLEN

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 2 de 18

**Conseils de prudence**

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Le mélange contient 1 - < 5 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (par inhalation).

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 3 de 18

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE			90 - 95 %
	201-134-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL			0 - 2 %
	202-680-6		01-2119980717-23	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
106-24-1	NATURAL GERANIOL			0 - 1 %
	203-377-1			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317			
123-35-3	NATURAL MYRCENE			0 - 1 %
	204-622-5			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H319 H304 H400 H410			
586-62-9	NATURAL alpha-TERPINOLEN			0 - 1 %
	209-578-0			
	Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H317 H304 H400 H410			
13877-91-3	NATURAL LINALOOL OXIDE			0 - 1 %
	237-641-2			
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304			
562-74-3	NATURAL 4-TERPINENOL			0 - 1 %
	209-235-5			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H302 H315 H319			
1365-19-1	NATURAL LINALOOL OXIDE			0 - 1 %
	215-723-9			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H302 H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 4 de 18

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
78-70-6	201-134-4	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE	90 - 95 %
		dermique: DL50 = 5610 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2790 mg/kg	
98-55-5	202-680-6	NATURAL ALPHA-TERPINEOL	0 - 2 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4300 mg/kg	
106-24-1	203-377-1	NATURAL GERANIOL	0 - 1 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3600 mg/kg	
123-35-3	204-622-5	NATURAL MYRCENE	0 - 1 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >11390 mg/kg	
586-62-9	209-578-0	NATURAL alpha-TERPINOLEN	0 - 1 %
		par inhalation: Données manquantes (gaz); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4390 mg/kg	
13877-91-3	237-641-2	NATURAL LINALOOL OXIDE	0 - 1 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg	
562-74-3	209-235-5	NATURAL 4-TERPINENOL	0 - 1 %
		dermique: DL50 = >2500 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1300 mg/kg	
1365-19-1	215-723-9	NATURAL LINALOOL OXIDE	0 - 1 %
		dermique: DL50 = 2500 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1150 mg/kg	

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

###### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

###### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

###### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau pulvérisée,

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 5 de 18

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 6 de 18

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,8 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	16,5 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	15 mg/cm <sup>2</sup>
Salarié DNEL, aigu	dermique	local	15 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,7 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	4,1 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	15 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, aigu	dermique	local	15 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	1,2 mg/kg p.c./jour
106-24-1	NATURAL GERANIOL		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	161,6 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	11,8 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	47,8 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	7,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	11,8 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	13,75 mg/kg p.c./jour
123-35-3	NATURAL MYRCENE		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	5,83 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,83 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,25 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,42 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,42 mg/kg p.c./jour

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 7 de 18

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE	
Eau douce		0,2 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		2 mg/l
Eau de mer		0,02 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,22 mg/kg
Sédiment marin		0,222 mg/kg
Intoxication secondaire		7,8 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,327 mg/kg
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL	
Eau douce		0,068 mg/l
Eau de mer		0,0068 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,85 mg/kg
Sédiment marin		0,185 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2,6 mg/l
Sol		0,329 mg/kg
106-24-1	NATURAL GERANIOL	
Eau douce		0,011 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,108 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,115 mg/kg
Sédiment marin		0,011 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,7 mg/l
Sol		0,017 mg/kg
123-35-3	NATURAL MYRCENE	
Eau douce		0,008 mg/l
Eau de mer		0,0008 mg/l
Sédiment d'eau douce		5,022 mg/kg
Sédiment marin		0,502 mg/kg
Intoxication secondaire		2,78 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,2 mg/l
Sol		1,015 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 8 de 18

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	N/A
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 197 °C
Inflammabilité:	non applicable non applicable non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	>77 °C
Température d'auto-inflammation:	260 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 25 °C)	1,56 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	2,9
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,1 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	2 hPa
Densité (à 20 °C):	0,86 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	5,31

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	0%
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	5,55 mPa·s

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 9 de 18

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 10 de 18

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE				
	orale	DL50 mg/kg 2790	Rat	REACH Registration	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg 5610	Lapin	REACH Registration	OECD 402
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL				
	orale	DL50 mg/kg 4300	Rat	REACH Dossier	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Rat	REACH Dossier	OECD 402
106-24-1	NATURAL GERANIOL				
	orale	DL50 mg/kg 3600	Rat	REACH registration	
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin	REACH registration	
123-35-3	NATURAL MYRCENE				
	orale	DL50 mg/kg >11390	Rat	REACH registration	
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin	REACH registration	OECD 402
586-62-9	NATURAL alpha-TERPINOLEN				
	orale	DL50 mg/kg 4390	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Rabbit		
	inhalation	Données manquantes			
13877-91-3	NATURAL LINALOOL OXIDE				
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	rabbit		
562-74-3	NATURAL 4-TERPINENOL				
	orale	DL50 mg/kg 1300	Rat	REACH registration	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg >2500	Lapin	REACH registration	OECD 402
1365-19-1	NATURAL LINALOOL OXIDE				
	orale	DL50 mg/kg 1150	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 2500	Rabbit		

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE; NATURAL GERANIOL; NATURAL alpha-TERPINOLEN)

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 11 de 18

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 12 de 18

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	27,8	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH Registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	88,3	96 h	Desmodemus subspicatus	REACH Registration DIN 38412 L 9
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	59 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Registration OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	>101	0,5 h	Activated Sludge	REACH Registration OECD 209
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	70 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH Registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	68 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	73 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Registration OECD 202
106-24-1	NATURAL GERANIOL					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	22 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH Registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	13,1	72 h	Desmodemus subspicatus	REACH Registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	10,8	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Registration OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50	70 mg/l ( )	0,5 h	Boue activée	REACH Registration OECD 209
123-35-3	NATURAL MYRCENE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1,3 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,34	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1,47	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
586-62-9	NATURAL alpha-TERPINOLEN					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,72	96 h	Pimephalis promelas	

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 13 de 18

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE			
	OECD 301D	64	28	
	Readily biodegradable			
	OECD 301D	60,5	15	
	Readily biodegradable			
	OECD 301D	40,9	5	
	Readily biodegradable			
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL			
	OECD 310	80%	28	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 310	60%	12	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 310	10%	5	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
106-24-1	NATURAL GERANIOL			
	OECD 301A	90-100%	3	
	Readily biodegradable			
123-35-3	NATURAL MYRCENE			
	OECD 301D	76%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	65%	14	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	42%	7	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
586-62-9	NATURAL alpha-TERPINOLEN			
		51%	28	
	Partially biodegradable			
562-74-3	NATURAL 4-TERPINENOL			
		79%	28	REACH registration
	ready biodegradability			

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
78-70-6	NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE	2,9
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL	2,67
106-24-1	NATURAL GERANIOL	2,6
123-35-3	NATURAL MYRCENE	4,82
586-62-9	NATURAL alpha-TERPINOLEN	4,47
562-74-3	NATURAL 4-TERPINENOL	3,26
1365-19-1	NATURAL LINALOOL OXIDE	1,375

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
98-55-5	NATURAL ALPHA-TERPINEOL	32,4		

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 14 de 18

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 15 de 18

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 97,25 % (836,35 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 99,25 % (853,55 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 16 de 18

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,5,6,7,8,9,10,11,12,14,15,16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE**

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 17 de 18

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquides inflammables  
Acute Tox: Toxicité aiguë  
Asp. Tox: Danger par aspiration  
Skin Irrit: Irritation cutanée  
Eye Dam: Lésions oculaires graves  
Eye Irrit: Irritation oculaire  
Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>  
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL LINALOOL EX BOIS DE ROSE

Date de révision: 20.12.2022

Code du produit: 263510

Page 18 de 18

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

#### Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1		-	4	28	-	-	-	-	Flavour

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*